

15.08.2015, Assomption de la Sainte Vierge

« La Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs, victorieux du péché et de la mort ». Par ces quelques lignes, le Concile Vatican II, dans son document sur l'Eglise, nous donne la signification de la fête que nous célébrons aujourd'hui, la Fête de l'Assomption de la Vierge Marie au ciel.

Nous savons quelle a été la vocation unique et exceptionnelle de la Vierge Marie. C'est en son sein que le Verbe de Dieu, le Fils du Père, engendré non pas créé, de même nature que le Père, a pris chair pour devenir notre frère en humanité. Cette vocation unique lui vaut le titre de « Mère de Dieu ». Comprenons bien cette affirmation. Dieu n'a pas commencé à exister comme Dieu depuis la naissance de Jésus à Bethléem ; il est Dieu de toute éternité ; il est de toute éternité Père, Fils et Esprit Saint. Mais nous ne le connaissons comme Dieu unique en trois personnes que depuis que Jésus nous l'a révélé, nous révélant en même temps que notre vocation est d'être, nous aussi, enfants de Dieu, mais par adoption. L'enfant né de la Vierge Marie est notre frère en humanité, il est le Verbe de Dieu incarné. Il est vrai Dieu et vrai homme. Et c'est pour cela que Marie est vénérée comme Mère de Dieu.

Elle n'en reste pas moins comme nous une créature, dont l'existence a été limitée dans le temps. Le Concile a été prudent, il dit seulement que la Vierge Marie a accompli le cours de sa vie terrestre. Est-elle passée par la mort ? Est-elle entrée, corps et âme dans la vie éternelle sans connaître ce passage auquel nous sommes tous soumis ? La définition dogmatique du Pape Pie XII du 1 novembre 1950 a placé le mystère de l'Assomption de la Vierge Marie au ciel au rang des vérités révélées qu'un chrétien se doit d'accueillir dans la foi mais elle n'a pas répondu à cette question. Préservée du péché originel, la Vierge Marie n'était pas soumise aux conséquences de ce péché qui a introduit la mort comme terme de notre existence terrestre pour nous qui sommes pécheurs. Son corps n'a pas connu la corruption, le retour à la poussière qui suit notre mort de pécheurs. Les chrétiens d'Orient parlent de ce mystère en termes plus poétiques ; ils célèbrent la dormition de la Vierge et son entrée, corps et âme, dans la gloire. Comme Mère du Sauveur, elle a partagé la mission

de salut de son Fils, elle a été présente au pied de la Croix au Vendredi Saint, unissant au don de son Fils le don qu'elle a fait d'elle-même au jour de l'Annonciation. C'est par sa mort et sa résurrection que Jésus nous a acquis le salut. Si la Vierge Marie est passée par la mort, c'est pour s'unir à son Fils et participer avec Lui au salut du monde. Elle a reçu de son Fils d'être notre Mère à tous. Après avoir « accompli le cours de sa vie terrestre » la Vierge Marie a continué à se donner pleinement à la mission de son Fils. Sa maternité à l'égard de chacun, chacune d'entre nous n'a pas cessé lors de sa glorification dans le ciel. Elle reste pour nous notre Mère qui intercède pour nous. Nous la prions avec confiance, sachant que notre prière rejoint le cœur de Dieu. Elle est la médiatrice des grâces qui découlent du sacrifice de son Fils, ressuscité au matin de Pâques.

C'est dans la joie que nous fêtons notre mère. Elle nous dit ce qu'elle disait aux serviteurs des noces de Cana : « Faites tout ce qu'il vous dira ». Si la Vierge Marie est glorifiée en son âme et son corps, c'est bien parce qu'elle a fait en tout la volonté de Dieu. Sa vocation a été unique. Mais unique aussi a été sa générosité à la vivre. Notre vocation, à nous aussi, est merveilleuse puisque nous sommes appelés à être des saints et que notre vie ici-bas nous conduit vers Dieu notre Père si nous sommes fidèles à suivre Jésus notre Sauveur. Un jour, nous rejoindrons notre Mère dans la gloire du ciel. Soyons dans la joie et l'action de grâce.